



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 1 240 190 km²

Population : 20,9 millions d'habitants

Densité : 16,9 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,9 %

Part de la population urbaine : 44,7 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Moody's, 2022) : Caa2

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 186^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2020) : 3,3

Taux de change effectif réel (moyenne 2017-2021, base 100 en 2010) : 98,8 (95,6 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2021) : 918 dollars

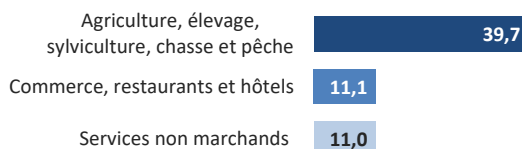
Taux de croissance (2021) : 3,1 %

Inflation (2021) : 3,9 %

PIB (2021) : 10 623 milliards XOF / 19 milliards de dollars US

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2017-2021)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2017-2021)



Développement humain et infrastructures



58,9 ans

Espérance de vie



50,3 %

Population sous le seuil de pauvreté



82,5 %

Accès à l'eau potable



9,1 %

Mortalité infantile



36,1

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



50,5 %

Accès à l'électricité



26 %

Malnutrition infantile



35,5 %

Alphabétisation des adultes



125,0

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



13/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



43,5 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



57,7 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2022 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

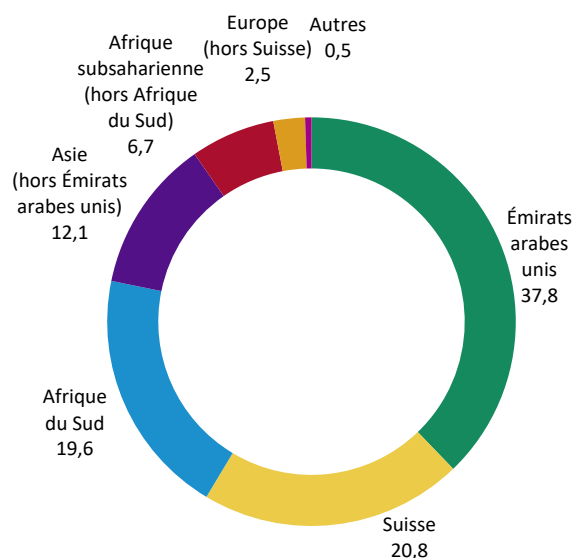
Faits saillants

- **Dans un contexte de reprise de l'activité économique mondiale après la crise de la Covid-19, l'activité économique a nettement rebondi au Mali, progressant de 3,1 %, après la contraction de 1,2 % observée en 2020.** Toutefois, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) demeure élevé, à 4,9 % du PIB, tandis que le déficit externe courant s'est fortement creusé, à 7,8 % du PIB, en lien avec une forte hausse des importations.
- **En 2022, la progression du PIB réel serait limitée à environ 3 %, en raison d'une gouvernance fragile et de conditions sécuritaires nationales et régionales incertaines, et à la suite également de la dégradation de la conjoncture internationale liée à la guerre en Ukraine.** La forte montée des prix alimentaires et énergétiques mondiaux induite par cette guerre renforcerait les tensions inflationnistes internes, avec une augmentation des prix de l'ordre de 8 %, et aggraverait l'insécurité alimentaire.
- **Le pays est confronté à une instabilité politique persistante, avec un second coup d'État survenu en mai 2021,** moins d'un an donc après celui d'août 2020, qui avait écarté le Président Ibrahim Boubacar Keïta. Les autorités de transition se sont engagées à organiser des élections présidentielles en février 2024. Le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation de 2015 pâtit des violences intracommunautaires sur fond d'actions terroristes.
- **La situation humanitaire est très inquiétante, l'Organisation des Nations unies (ONU) estimant que 7,5 millions de personnes ont besoin d'assistance.** Le taux de pauvreté s'établit à 50,3 % selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et une insécurité alimentaire aiguë touche 1,3 million de personnes, plus haut niveau depuis 2015 selon la Banque mondiale. Le changement climatique accroît la vulnérabilité des populations, majoritairement rurales, en pesant sur les rendements agricoles. La succession des crises limite les investissements nécessaires à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD, à l'Agenda 2030 des Nations unies), pourtant essentiels au maintien du potentiel productif et à la réduction des tensions internes.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

L'économie du Mali, pays sahélien à faible revenu, apparaît peu diversifiée, reposant fondamentalement sur l'agriculture et les extractions minières. Elle demeure de ce fait très vulnérable aux chocs tels que les perturbations climatiques, l'insécurité et les fluctuations des prix des matières premières. Le secteur primaire, qui représente environ 40 % du PIB en moyenne entre 2017 et 2021, est un enjeu majeur du développement socio-économique du pays. Le secteur secondaire est porté par les activités d'extraction d'or, dont les exportations représentent en moyenne entre 2017 et 2021 plus des trois quarts des exportations en valeur. Le secteur tertiaire, qui contribue à environ 37 % du PIB en moyenne sur cette même période, s'appuie principalement sur les secteurs des transports, de la communication, des banques et assurances, et enfin du commerce et de l'hôtellerie-restauration.

Destinations des exportations du Mali (2016-2020)
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

Depuis 2020, la succession des crises internationales (Covid-19, guerre en Ukraine), des aléas climatiques (sécheresses) et la fragilité politique et sécuritaire freinent le développement humain du pays.

Selon la Banque mondiale, le PIB réel par habitant, qui avait progressé de 1,7 % en 2019, a reculé de 4,1 % en 2020, avant de se stabiliser en 2021, et selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté en 2021. La plupart des indicateurs de développement du Mali se situent à un niveau faible : l'espérance de vie demeure inférieure à 60 ans, la moitié de la population seulement a accès à l'électricité, tandis que plus des deux tiers des adultes de plus de 15 ans sont analphabètes. L'insécurité alimentaire aiguë a également progressé, touchant 1,3 million de personnes en 2021 selon la Banque mondiale, soit le plus haut niveau enregistré depuis 2015. Le rapport mondial 2021 du Pnud classe le Mali au 186^e rang (sur 191 pays et territoires) pour l'indice de développement humain (IDH), marquant un recul de deux places par rapport à 2020.

L'inflation au Mali est structurellement modérée, en raison notamment de l'ancrage du franc CFA sur l'euro. Néanmoins, et hors crises exceptionnelles, la persistance de l'instabilité politique et des risques d'insécurité, ainsi que les effets du changement climatique, tendent à accroître la volatilité structurelle de l'inflation.

Le secteur financier demeure peu développé. Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ¹, le taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) ou taux d'inclusion financière, qui évalue le pourcentage de la population adulte détenant un compte bancaire, atteint 54,9 % au Mali en 2021. Ce taux progresse par rapport à 2020 (+ 6,3 points de pourcentage), mais reste très inférieur à celui de la zone UEMOA, ressortant à 67,2 %. La part des crédits dans le PIB est limitée, à environ 30,3 % en 2021, contre près de 39 % en Afrique subsaharienne. La stratégie régionale d'inclusion financière déployée par l'UEMOA s'appuie en grande partie sur le développement rapide des services financiers mobiles, avec pour objectif de

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Mali

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Coton-graine	773,5	156,4	741,2
Prix d'achat aux producteurs	275,0	200,0	280,0
Mil et sorgho	3 389,6	3 743,9	2 726,1
Maïs	3 816,5	3 516,9	3 587,6
Riz paddy	3 196,3	3 010,0	2 418,6
Arachides	511,4	490,7	367,8
	2019	2020	2021
Or (en tonnes)	71,2	71,2	69,5

Sources : BCEAO et administrations nationales.

les améliorer à moyen terme, pour une croissance plus inclusive.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Le PIB réel du Mali a progressé de 3,1 % en 2021, après une contraction de 1,2 % en 2020. Ce rebond suit principalement l'amélioration de la conjoncture internationale, combinée avec la levée des mesures de restrictions liées à la pandémie Covid-19, et une pluviométrie plus favorable. La reprise économique a cependant été limitée, conséquence surtout de l'instabilité institutionnelle persistante avec le coup d'État de mai 2021 et l'augmentation de l'insécurité dans le centre du pays. La reprise de l'activité provient d'abord d'une recrudescence de l'investissement (contribution de 4,8 pp, contre - 4,5 en 2020) et de la consommation (+ 3,2, contre + 2,2 en 2020), alors que les exportations nettes ont fortement pesé sur la croissance (- 4,9 pp).

Les secteurs primaire et tertiaire ont également tiré la croissance. Le secteur tertiaire a contribué à hauteur 2,3 pp (contre 0,3 en 2020), en lien avec la levée des restrictions décidées dans le contexte de la crise Covid-19. Le commerce, les transports et les télécommunications ont affiché un net rebond en 2021, tandis que l'hôtellerie et la restauration sont restées affectées par les incertitudes sécuritaires. Le secteur primaire a pour sa part contribué à 0,7 pp de la croissance, à l'inverse de - 1,5 en 2021. Cette progression reflète essentiellement la forte reprise de l'agriculture d'exportation, avec un retour à la normale de la production de coton (741,2 milliers de tonnes) après le recul exceptionnel observé lors de la campagne précédente (156,4 milliers

¹ BCEAO (2022), Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au cours de l'année 2021, juillet.

de tonnes). Ce recul était notamment lié à une moindre pluviosité, une baisse des prix aux producteurs et une hausse du prix des intrants (avec surtout une suppression de subventions sur les engrais). Comme en 2020, l'activité du secteur secondaire est demeurée atone en 2021, la légère reprise des industries agroalimentaires et textile ayant été contrebalancée par un recul de la production d'or (-2,5 %), dans un contexte de baisse des cours internationaux et d'insécurité qui perdure dans les régions d'extraction.

En 2022, la croissance économique au Mali pourrait atteindre 3,0 % selon la BCEAO, mais ces prévisions restent exposées à d'importants risques baissiers. Les sanctions décidées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'encontre du Mali le 9 janvier 2022, et en bonne part levées en juillet 2022 (cf. *infra*), combinées avec la fermeture de certaines frontières, ont pu peser sur la croissance malienne. La fragilité de la situation politique et sécuritaire et la dégradation des perspectives économiques mondiales dans le sillage de la guerre en Ukraine constituent autant d'aléas baissiers importants.

L'inflation a progressé en 2021, à 3,9 %, après 0,5 % en 2020, en raison du renchérissement des produits alimentaires et énergétiques, principales composantes du panier de consommation des ménages. Le renforcement des tensions inflationnistes résulte à la fois de l'instabilité politique et des risques sécuritaires, qui ont pesé sur l'agriculture vivrière lors des deux dernières campagnes agricoles, et des tensions croissantes sur les cours internationaux des biens alimentaires et énergétiques au cours du second semestre 2021. En 2022, la hausse des prix devrait fortement s'accélérer, pour atteindre 8 % en moyenne annuelle. Cette accélération tiendrait avant tout aux tensions importantes sur les prix alimentaires et énergétiques mondiaux consécutives à la guerre en Ukraine.

La balance courante du Mali s'est fortement dégradée en 2021, passant de 2,2 % du PIB en 2020 à 7,8 % en 2021, du fait d'une hausse marquée des importations. Les importations de produits pétroliers, de biens d'équipement et de biens alimentaires ont augmenté respectivement de 54,6 %, 11,0 % et 10,3 %, tandis que les exportations ont progressé seulement de 0,8 %. En 2022, le déficit courant devrait se maintenir à un niveau élevé du fait des fortes perturbations dans le commerce des biens et services engendrées par la pandémie et les mesures d'embargo partiel mises en place par la CEDEAO entre janvier et juin. Les secteurs du

Activité économique et inflation au Mali

(en %)

	2019	2020	2021	2022
Variation annuelle du PIB	4,8	- 1,2	3,1	3,0
Inflation (en moyenne annuelle)	- 3,0	0,5	3,9	8,0

Note : Prévisions pour 2022.

Source : BCEAO.

commerce de détail, des transports et des télécommunications, qui dépendent des chaînes d'approvisionnement régionales, ont été particulièrement affectés. La facture énergétique et alimentaire du pays devrait également s'alourdir, en lien avec les tensions engendrées par la guerre en Ukraine sur ces ressources.

Le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) a légèrement reculé en 2021, pour atteindre 4,9 % du PIB, contre 5,5 % en 2020, principalement grâce à des recettes budgétaires accrues. En repli en 2020 dans le sillage de la récession économique liée à la pandémie, elles ont en effet progressé de 16,5 % en 2021. Le lancement en décembre 2021 du nouveau système numérique de paiement des impôts, droits et taxes doit permettre non seulement de moderniser et simplifier les services offerts aux contribuables, mais également d'améliorer la collecte des recettes. Cette augmentation des recettes a permis de compenser le recul des dons (-41,5 %), lié à la normalisation de la situation post-Covid-19, mais également au désengagement financier des bailleurs à la suite du coup d'État militaire. Les dépenses ont continué à progresser à un rythme rapide en 2021 (+9,2 %), fondamentalement par le gonflement de la masse salariale publique (+25,1 %) et les dépenses sur fonds spéciaux (+21,3 %), alors que les dépenses d'investissement n'évoluaient que de +4,6 %, du fait d'une faible progression des investissements sur ressources extérieures (+1 %).

La dette publique du Mali a progressé en 2021, pour atteindre 52,0 % du PIB, contre 47,3 % en 2020. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) établie par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (février 2021), le Mali reste exposé à un risque modéré de surendettement. Sa dette se compose aux deux tiers de dette externe contractée pour l'essentiel à des taux concessionnels auprès de créanciers multilatéraux (FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement [BAFD], Banque ouest-africaine de développement [BOAD]).

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, le FMI a approuvé une facilité de crédit rapide (FCR) pour un montant de 200 millions de dollars. Le Mali bénéficie par ailleurs de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD)². En 2019, le pays avait également obtenu 192 millions de dollars (139,95 millions de droits de tirage spéciaux – DTS) d'un programme triennal avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Cette facilité a été rééchelonnée en 2021 pour permettre la mise en place de la FCR.

En 2021, le Mali a bénéficié de décaissements du FMI dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvée en août 2019. Les deuxième et troisième revues du programme ont été conclues en février 2021, permettant un décaissement de 40 millions de DTS (57,6 millions de dollars), et portant l'aide financière totale à 80 millions de DTS (115,3 millions de dollars). L'achèvement du programme FEC en août 2022 n'a pas donné lieu à la mise en place d'un nouveau programme. Outre une suspension du service de la dette au titre de l'ISSD, le pays a également bénéficié en 2021 de la nouvelle allocation de DTS du FMI pour l'économie mondiale (soutien face à la crise Covid-19), pour une part de 142 milliards XOF (1,3 % du PIB).

La qualité des portefeuilles du secteur bancaire malien s'est améliorée en 2021, en lien avec le rebond de l'activité économique. Le bilan agrégé des banques a ainsi progressé de 14,1 % sur l'année. Le coefficient de rentabilité atteint 14,3 %, contre 9,8 % en 2020, et le taux de marge nette s'établit à 25,8 %, contre 17,2 % en 2020. Le taux brut de créances en souffrance recule légèrement, passant de 10,0 % à 9,7 %, en dépit de l'expiration, au 31 décembre 2020, des mesures exceptionnelles de report d'échéances introduites par la BCEAO en mars 2020 dans le contexte de la crise Covid-19³. Le taux de provisionnement a toutefois diminué, à 57,8 % fin 2020, contre 61,8 % un an auparavant. Le respect des indicateurs prudentiels du système bancaire s'avère globalement satisfaisant, le ratio de couverture des risques (solvabilité) ressortant à plus de 14 % et le rapport de liquidité à 111,5 %.

ENJEUX ET DÉFIS

Le Mali est en proie à une instabilité politique persistante, avec un nouveau coup d'État survenu en mai 2021. Peu auparavant, fin août 2020, un premier coup d'État militaire a écarté le président Ibrahim Bou-bacar Keïta, et un Conseil national de la transition a été créé le 5 décembre 2020 avec en perspective, au terme d'un délai de dix-huit mois, le rétablissement du pouvoir civil par le biais d'élections régulières. Un deuxième coup d'État est cependant intervenu en mai 2021, poussant à la démission les nouvelles autorités. Après la condamnation de ce nouveau bouleversement par la communauté internationale et la CEDEAO, et constatant le non-respect de l'échéance pour une transition démocratique (les autorités maliennes demandant un report des élections pouvant aller jusqu'à cinq ans), la CEDEAO a adopté, le 9 janvier 2022, des mesures de fermeture des frontières avec les autres pays membres ainsi que des sanctions économiques à l'encontre du Mali. Ces sanctions ont suspendu les échanges commerciaux, à l'exception des biens de première nécessité, et les transactions financières avec le Mali, qui n'avait ainsi plus accès au marché monétaire et des capitaux. En outre, les avoirs du Mali à la BCEAO et dans les banques commerciales de la région ont été gelés. Ces sanctions ont été levées en juillet 2022 avec l'engagement par la junte militaire d'organiser des élections début 2024. Cela a permis notamment au Mali de revenir sur le marché financier régional et de rembourser les arriérés de paiement, qui atteignaient 276,1 milliards XOF à fin juin 2022. La CEDEAO a cependant maintenu les sanctions individuelles à l'encontre des membres de la junte, ainsi que la suspension du Mali de ses instances de décision.

L'instabilité politique, mais aussi la crise Covid-19 ont ainsi ralenti la mise en œuvre de l'accord de 2015, alors que se sont multipliées les violences intra-communautaires et les attaques terroristes de plusieurs groupes extrémistes (Al-Qaïda au Maghreb islamique, Ansar Eddine, JNIM, etc.). Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), dans sa résolution du 29 juin 2022, a prolongé le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) jusqu'au 30 juin 2023, maintenant sur place environ 12 000 soldats et

² Cf. Banque mondiale (2022), *Debt Service Suspension Initiative*, mars.

³ BCEAO (2020), *Avis relatif au report d'échéances des créances des établissements de crédit affectées par la pandémie du Covid-19*, n° 005-04-2020, 2 avril.

1 700 policiers. Annoncé le 17 février 2022, le retrait des forces militaires de la France, de ses partenaires européens et du Canada, après neuf ans d'intervention (opération Barkhane) est effectif depuis le mois d'août 2022. La France a également notifié en novembre 2022 l'arrêt de son aide publique au développement au Mali au regard de l'évolution de la situation politique et sécuritaire, mais elle maintient son aide d'urgence et son action humanitaire ⁴. Les autorités maliennes ont décidé en mai 2022 de se retirer du G5 Sahel (cadre de coopération régionale formé avec le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, et le Tchad) et de sa force militaire.

Les différents coûts liés à l'insécurité mettent à l'épreuve la capacité du pays à financer son développement. La Banque mondiale évalue le coût de l'insécurité et de l'instabilité au Mali à 23 % du PIB entre 2012 et 2018, en raison notamment de la perte d'investissements privés, tandis que le FMI estime que les dépenses sécuritaires sont passées de 1,7 à 3,6 % du PIB entre 2012 et 2019. Les conflits pèsent sur la pauvreté des ménages, qui ne peuvent plus exercer leurs activités, et augmentent le nombre de déplacés internes, évalués à 370 000 au 30 avril 2022 selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha). Sur les 12,9 millions de personnes affectées par les conflits au Mali, 7,5 millions ont besoin d'une aide humanitaire en 2022, tandis que 1,8 million était en insécurité alimentaire aiguë lors de la période de soudure de juin-août 2022 (précédant les nouvelles récoltes), contre 1,3 million en 2021.

Comme les autres pays sahéliens, le Mali est de plus affecté par le changement climatique, qui se manifeste par l'augmentation à la fois des inondations et des sécheresses. La désertification entame les superficies de terres arables et les pluies irrégulières et insuffisantes pèsent sur la production agricole. Cette situation exacerbe les tensions, notamment dans les régions du nord du pays. Face à ces changements rapides, des politiques d'atténuation (lutte contre la désertification) et d'adaptation (mesures en faveur d'une meilleure efficacité de l'irrigation, agriculture intelligente, productions résilientes) apparaissent nécessaires. Dans ce

contexte, l'indispensable transformation structurelle de l'économie, un des axes du Credd ⁵, trouve ses limites dans des ressources budgétaires contraintes, mais que pourraient compenser en partie une forte augmentation de l'aide publique au développement, comme le mentionnent les engagements pris dans l'accord de Paris de 2015. Toutefois l'instabilité politique complique potentiellement les scénarios de financement envisagés.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

L'importance du secteur agricole pour le développement socio-économique du Mali se traduit dans plusieurs projets structurants liés aux domaines de l'irrigation, de la diversification et de la commercialisation agricoles. Le Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel ([PARIIS](#)) doit permettre l'aménagement de plus de 3 000 hectares dans les régions de Koulikoro, Ségou, les zones de l'Office du Niger et de l'Office Riz Ségou. Le Projet de développement de la productivité et de la diversification agricole dans les zones arides du Mali ([PDAZAM](#)) est, comme le PARIIS, financé par la Banque mondiale ⁶. En novembre 2022, cette dernière a approuvé un financement additionnel de 30 millions de dollars au titre du PDAZAM afin de répondre à l'insécurité alimentaire et à l'augmentation des prix due à une situation sécuritaire difficile et à la guerre russe en Ukraine. Le nombre de ménages bénéficiaires passerait ainsi de plus de 40 000 à 193 000 ⁷. La mise en œuvre de ces projets doit donc permettre d'améliorer la productivité agricole dans les zones concernées et, par suite, de relever le ratio de sécurité alimentaire du pays et de contribuer à la réduction de la pauvreté. La BAFD, dans son [document de stratégie pays 2021-2025](#), a pour objectif de diversifier l'économie en développant les chaînes de valeur agricoles. Elle prévoit notamment de soutenir la création d'agropoles ou zones spéciales de transformation agroalimentaire (ZSTA) dans les régions de Ségou, San, Kolikoro et Sikasso.

⁴ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - France diplomatie (2022), Mali - Suspension de l'aide publique au développement, 16 novembre.

⁵ Ministère de l'Économie et des Finances du Mali et Pnud (2019), Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023), mai.

⁶ Engagée sur 29 projets nationaux et régionaux dans le pays, pour un montant total de 1,8 milliard de dollars, la Banque mondiale a néanmoins suspendu la coopération avec le Mali entre juin et début septembre 2021 en raison de l'instabilité de la situation politique.

⁷ Banque mondiale (2022), « Mali : améliorer la productivité agricole et renforcer la résilience des ménages ruraux vivant dans les zones arides », communiqué de presse, 9 novembre.

Un Programme conjoint Sahel en réponse aux défis Covid-19, conflits et changements climatiques (SD3C) ⁸ a été annoncé début 2021 pour la période 2021-2027. Le G5 Sahel et le Sénégal portent ce programme d'un montant de 180 milliards de dollars, mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (Fida) et le Programme alimentaire mondial (PAM) qui assurent son financement et participent à son exécution. Ce programme vise à renforcer les marchés transfrontaliers dans le domaine agricole, à améliorer la disponibilité des produits agricoles et de l'élevage et à renforcer la résilience face au changement climatique.

En matière de développement des infrastructures énergétiques, le Mali bénéficie de l'Initiative *Desert to Power* (DtP) ⁹ de la BAFD destinée à aider les pays du Sahel à adopter un mode de production d'électricité à faible émission en exploitant l'abondant potentiel solaire de la région. La mise en place d'une capacité de production solaire de dix gigawatts permettra d'accélérer le développement de la production d'énergie et de subvenir aux besoins de 250 millions de personnes d'ici à 2030 dans les pays qui composent la bande sahélienne. L'Initiative mobilisera 966 millions de dollars sur une période de sept ans. En octobre 2021, la BAFD a reçu du Fonds vert pour le climat (ONU) un apport de 150 millions de dollars dans sa facilité de financement DtP. Toujours dans le secteur de l'énergie, les autorités maliennes ont adopté en mars 2022 le Plan de développement du sous-secteur de l'électricité 2022-2026 de la société Énergie du Mali ¹⁰. Ce plan repose sur un important programme d'investissement axé sur l'exploitation des énergies renouvelables et sur la construction de lignes de transport et de distribution d'électricité.

⁸ <https://www.ifad.org/fr/web/operations/wca/sahel/sd3c>

⁹ <https://www.afdb.org/fr/documents/desert-power-fr>

¹⁰ Secrétariat général du gouvernement - République du Mali (2022), Communiqué du Conseil des ministres, n° 2022-15, 30 mars.

ANNEXE

Mali – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2018	2019	2020	2021
Ressources	12 859,6	13 967,5	13 701,5	14 967,4
PIB nominal	9 482,0	10 124,7	10 052,8	10 623,2
Importations de biens et services	3 377,7	3 842,8	3 648,7	4 344,2
Emplois	12 859,6	13 967,5	13 701,5	14 967,4
Consommation finale	8 594,6	9 083,6	8 968,3	9 504,5
Publique	1 505,5	1 593,9	1 588,9	1 712,6
Privée	7 089,1	7 489,7	7 379,4	7 791,9
Formation brute de capital fixe ^{a)}	1 939,8	2 281,3	1 742,8	2 397,2
Exportations de biens et services	2 325,2	2 602,6	2 990,5	3 065,7
Épargne intérieure brute	887,4	1 041,1	1 084,6	1 118,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 052,5	- 1 240,2	- 658,2	- 1 278,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,5	22,5	17,3	22,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,7	4,8	- 1,2	3,1
Déflateur du PIB	1,5	1,9	0,5	2,5
Prix à la consommation, en moyenne	1,9	- 3,0	0,5	3,9

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Mali – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Recettes et dons	1 475,9	2 173,0	2 072,2	2 347,6
Recettes budgétaires	1 358,8	1 981,7	1 958,8	2 281,2
Recettes fiscales	1 125,8	1 495,5	1 442,4	1 641,2
Recettes non fiscales	55,8	67,2	66,3	94,1
Autres recettes non classées	177,3	419,0	450,2	545,9
Dons	117,1	191,3	113,4	66,4
Dépenses et prêts nets	1 925,5	2 343,9	2 625,3	2 868,4
Dépenses totales	1 932,4	2 349,7	2 632,3	2 873,5
Dépenses courantes	1 140,5	1 280,6	1 569,7	1 686,8
Traitements et salaires	471,1	516,7	620,0	775,4
Autres dépenses courantes	585,4	659,8	826,0	764,7
Intérêts	84,0	104,1	123,6	146,7
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>55,0</i>	<i>70,6</i>	<i>90,2</i>	<i>108,7</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>29,0</i>	<i>33,5</i>	<i>33,4</i>	<i>38,0</i>
Dépenses en capital	614,7	658,0	613,8	642,2
Sur ressources intérieures	468,0	465,6	468,3	495,2
Sur ressources extérieures	146,7	192,4	145,5	147,0
Dépenses des fonds spéciaux	177,3	411,1	448,8	544,5
Prêts nets	- 6,9	- 5,8	- 7,0	- 5,1
Solde global base engagements (hors dons)	- 566,7	- 362,2	- 666,5	- 587,2
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 449,6	- 170,9	- 553,1	- 520,8
Solde primaire de base ^{b)}	- 165,7	339,6	44,5	245,9
Ajustement base caisse	81,5	94,0	- 10,8	121,9
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	81,4	94,0	- 10,8	0,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 485,2	- 268,2	- 677,2	- 465,3
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 368,1	- 76,9	- 563,8	- 398,9
Financement	368,1	76,9	563,8	398,9
Financement intérieur net	393,0	- 226,7	492,6	374,9
Bancaire	252,8	- 193,8	236,6	185,1
Non bancaire	140,2	- 32,9	255,9	189,8
Financement extérieur net	- 24,8	303,6	71,3	24,0
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette publique	3 496,9	4 106,0	4 757,0	5 521,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	14,3	19,6	19,5	21,5
Dépenses courantes	12,0	12,6	15,6	15,9
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 4,7	- 1,7	- 5,5	- 4,9
Dette publique	36,9	40,6	47,3	52,0

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Mali – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 459,9	- 755,1	- 218,5	- 830,3
1 - Biens et services	- 1 052,5	- 1 240,1	- 658,2	- 1 278,6
Balance des biens	- 212,6	- 373,6	290,1	- 225,9
Exportations de biens FOB	1 991,4	2 153,4	2 759,4	2 781,1
<i>dont : or</i>	<i>1 388,4</i>	<i>1 566,1</i>	<i>2 262,9</i>	<i>2 287,8</i>
<i>coton</i>	<i>270,7</i>	<i>256,8</i>	<i>162,7</i>	<i>144,9</i>
<i>élevage</i>	<i>108,4</i>	<i>123,6</i>	<i>78,8</i>	<i>86,4</i>
Importations de biens FOB	- 2 204,0	- 2 527,0	- 2 469,3	- 3 007,0
Importations de biens CAF	- 2 623,9	- 3 008,3	- 2 939,6	- 3 620,9
<i>dont : produits pétroliers</i>	<i>- 725,9</i>	<i>- 738,4</i>	<i>- 815,9</i>	<i>- 1 261,2</i>
<i>biens d'équipement</i>	<i>- 551,4</i>	<i>- 554,5</i>	<i>- 651,6</i>	<i>- 723,1</i>
<i>produits alimentaires</i>	<i>- 375,0</i>	<i>- 352,4</i>	<i>- 469,6</i>	<i>- 517,8</i>
Balance des services	- 839,9	- 866,6	- 948,3	- 1 052,7
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 419,8</i>	<i>- 481,3</i>	<i>- 470,3</i>	<i>- 613,8</i>
2 - Revenus primaires	- 283,4	- 407,5	- 425,2	- 429,0
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 29,0</i>	<i>- 33,5</i>	<i>- 33,4</i>	<i>- 38,0</i>
3 - Revenus secondaires	875,9	892,5	864,9	877,3
Administrations publiques	418,8	441,9	372,8	359,3
<i>dont aides budgétaires</i>	<i>48,6</i>	<i>104,2</i>	<i>35,6</i>	<i>18,0</i>
Autres secteurs	457,2	450,7	492,1	518,0
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	<i>521,2</i>	<i>529,0</i>	<i>535,0</i>	<i>585,2</i>
b - Compte de capital	133,0	113,9	126,5	89,6
c - Compte financier	- 400,7	- 871,4	- 510,3	- 682,9
Investissements directs	- 259,4	- 502,8	- 308,3	- 343,5
Investissements de portefeuille	- 118,6	- 152,8	- 191,2	- 180,2
Autres investissements	- 22,7	- 215,9	- 10,8	- 159,2
Financement exceptionnel (pour mémoire)	19,0	0,0	11,8	33,7
d - Erreurs et omissions nettes	35,8	33,9	32,5	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	109,5	264,2	450,8	- 57,8
Taux de couverture ^{a)}	68,8	67,7	82,0	70,6
Solde courant (en % du PIB)	- 4,9	- 7,5	- 2,2	- 7,8
Solde global (en % du PIB)	1,2	2,6	4,5	- 0,5

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Mali – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2019	2020	2021	Passif	2019	2020	2021
Opérations de trésorerie et interbancaires	572	723	832	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 157	1 238	1 117
Opérations avec la clientèle	2 707	2 822	3 271	Opérations avec la clientèle	3 129	3 654	4 474
Opérations sur titres et diverses	1 387	1 713	1 925	Opérations sur titres et divers	228	220	252
Valeurs immobilisées	327	369	394	Provisions, fonds propres et assimilés	478	516	579
Total	4 992	5 627	6 421	Total	4 992	5 627	6 421

Source : BCEAO.

Mali – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Court terme	1 703	1 752	2 052	2 367
Moyen terme	544	677	547	648
Long terme	67	121	97	103
Total	2 313	2 549	2 696	3 118

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	69,0	66,7	61,5
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	9,3	9,8	14,3
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	16,5	17,2	25,8
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	10,9	10,0	9,7
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	5,5	4,0	4,3
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	52,2	61,8	57,8

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021
1. Produits bancaires	454	577	580
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	6	5	3
Produits sur opérations avec la clientèle	251	262	273
Produits sur opérations sur titres et diverses	73	88	102
Produits sur opérations de change	93	194	171
Produits sur opérations hors bilan	19	19	20
Produits sur prestations de services financiers	7	6	8
Autres produits d'exploitation bancaire	6	3	3
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	0	0	- 1
2. Charges bancaires	184	285	261
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	46	39	26
Charges sur opérations avec la clientèle	53	62	73
Charges sur opérations sur titres et diverses	2	2	3
Charges sur fonds propres et assimilés	0	0	0
Charges sur opération de change	76	176	151
Charges sur opérations hors bilan	0	1	0
Charges sur prestations de services financiers	4	4	4
Autres charges d'exploitation bancaire	3	1	3
3. Produit net bancaire (1 - 2)	270	293	319
4. Produits accessoires nets	4	10	9
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	274	303	328
6. Frais généraux	166	173	177
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	20	20	20
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	88	109	131
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	39	56	54
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	2	0	1
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	51	53	78
12. Résultat exceptionnel net	3	9	7
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	9	12	3
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	45	50	82

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	13,0	14,3	14,2
Rapport de liquidité	98,7	96,3	111,5

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Mali – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2019	2020	2021
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	100	93	93
Ratio de fonds propres (<i>Common Equity Tier 1</i>) ($\geq 5,625$ %)	93	100	100
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625$ %)	93	100	100
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625$ %)	93	100	73
Norme de division des risques (≤ 65 %)	60	53	47
Ratio de levier (≥ 3 %)	87	93	100
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	87	100	93
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	100	100	100
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	67	80	67
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	93	93	100
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	93	100	93
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	100	80	73
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	100	80	73

Source : Commission bancaire de l'UMOA.